



Au sommaire de ce numéro :

- RCC : sur l'accord votre avis nous intéresse !
- RCC: La grève virtuelle ça paie !!
- Plan produit Renault Trucks: qui pilote le camion ?
- Télétravail: le monde change pas le Medef !

RCC : sur l'accord votre avis nous intéresse !

Nous arrivons au terme des négociations sur la RCC. Nous devons maintenant décider de signer ou non l'accord proposé.

A quoi s'engage-t-on si l'on signe ou non cet accord ?

Comme l'a déjà communiqué la CGT, l'accord précise à la fois les différentes conditions de départs, mais il contient également l'ensemble des réorganisations et leurs impacts sur l'avenir de Renault Trucks dans sa globalité.

Les conditions de départ sont peut-être moins mauvaises qu'ailleurs et peuvent satisfaire ceux qui souhaitent partir. Comme nous le disent la plupart des concernés, ils veulent partir car ils ne se reconnaissent plus dans leur entreprise, ne trouvent plus de motivation, et par dessus tout, doutent fortement de l'avenir de Renault Trucks.

Et pour ceux qui poursuivront leur engagement avec Renault Trucks, cet avenir à quoi ressemble t-il ? C'est là que la CGT émet de nombreuses réserves. Les dernières décisions stratégiques (voir article 3) ainsi que les réorganisations induites par cette RCC posent de nombreuses questions ([cf notre lettre .info n°21](#)) qui restent, encore aujourd'hui, sans réponse. La charge sera répartie sur moins de salariés, les divisions d'équipes GTT, entre HD et MD, diminuent de facto les ressources de chaque équipe, la centralisation de la recherche sur le site de Göteborg ne laisse que des miettes aux équipes lyonnaises, les impacts sur les services commerciaux de la BA Renault Trucks sapent déjà les objectifs de la marques, etc

Donc: signature ou pas ? *Le projet d'accord est à lire ici :* [projet d'accord RCC non finalisé](#)

Comme le fait systématiquement la CGT, car un syndicat se doit de représenter l'ensemble des salariés, nous vous proposons un sondage et vous remercions d'y répondre grâce à ce [lien](#). Et n'hésitez pas à nous laisser vos remarques.

RCC : La grève virtuelle ça paie !!

Suite à la grève virtuelle organisée par la CGT, et aux nombreux mails que nous avons tous envoyés aux divers représentants politiques, nous venons de recevoir un mail du Chef de Cabinet du Président de la République ([lettre complète sur notre site](#)).

Alors oui le mouvement, la mobilisation, la revendication ça marche encore contrairement à ce que pourrait laisser croire certains !...

Pour la CGT, s'il est effectivement important de participer à toutes négociations pour représenter l'ensemble des salariés, sans aucune compromission, ni aucun arrangement, il est tout aussi important et utile de manifester, de s'exprimer et de faire connaître à l'extérieur ce qu'il se passe au sein de notre entreprise.

Vos représentants CGT sont donc invités à un premier rendez-vous avec les sénateurs régionaux. Nous les interpellons sur plusieurs sujets:

- L'abus de l'activité partielle par le groupe AB Volvo au seul bénéfice des actionnaires.
- L'inutilité flagrante de cette RCC au vu des besoins technologiques pour respecter les réglementations à venir
- La stratégie mise en place par AB Volvo est dangereuse pour Renault Trucks

Restez mobilisés avec la CGT, pour contrer ces décisions et au contraire favoriser l'investissement et l'emploi chez Renault Trucks.

Puisque ça fonctionne,

**MOBILISEZ-VOUS avec la CGT,
SYNDIQUEZ-VOUS à la CGT !!**

Monsieur le Délégué syndical,

Le Président de la République a bien reçu la correspondance que vous lui avez adressée.

Sensible aux raisons qui guident votre démarche, le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous en remercier vivement et de vous assurer de toute l'attention qui a été portée à vos préoccupations relatives à la réorganisation du groupe AB Volvo et du risque de délocalisation qui pèserait sur les activités d'ingénierie du site industriel Renault Trucks de Lyon.

Soyez certain que Monsieur Emmanuel MACRON, particulièrement soucieux, comme vous, de la préservation de nos savoir-faire nationaux, est déterminé à apporter des réponses aux difficultés des entreprises et des salariés de notre pays. À cet égard, ne doutez pas de la vigilance du Gouvernement concernant l'avenir des salariés de ce site.

Aussi, je n'ai pas manqué de transmettre votre intervention à Messieurs Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie, des finances et de la relance, et Guillaume CADIOU, délégué interministériel aux restructurations d'entreprises, ainsi qu'au préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône.

Vous serez tenu directement informé, par leurs soins, de la suite susceptible d'y être réservée.

Plan produit Renault Trucks: qui pilote le camion ?

2 projets stratégiques pour RENAULT Trucks viennent d'être stoppés net. Quelles raisons pour quelles conséquences ?

Les projets CO² (amélioration de l'aérodynamique véhicule) et CMS (remplacement des rétroviseurs par des caméras) viennent tout juste d'être mis au placard.

Budget R&D en forte diminution donc impossible de courir plusieurs lièvres en même temps. Trop couteux, pas assez rentables par rapport au gain escompté. Il vaut mieux se concentrer sur le moteur 13 litres TC (Turbo Compound)..

Des arguments certes recevables quoique...

- **Budget R&D:** qui décide de l'attribution du budget ? Pourquoi Renault Trucks perçoit environ 4 x moins que Volvo Trucks ? S'il est compréhensible que ce budget soit lié aux ventes de véhicules, il est dangereux de ne considérer que ce critère car il est alors très facile de mettre une marque en danger par manque d'investissement. Moins de vente = moins de budget = moins de vente = etc... Lorsque l'on fait fasse à des échéances stratégiques comme CO² n'est-il pas au contraire urgent d'investir pour passer ce cap avec les meilleures technologies et ne pas se laisser distancer par la concurrence.
- **Coût projet:** effectivement il est prudent d'explorer et chiffrer différentes pistes avant de se lancer dans de tels projets. Mais comment se fait-il que Volvo ne les abandonne pas ou que Daimler ait déjà des véhicules équipés de CMS ? Renault Trucks ne jouerait-elle plus dans la même division ? Ce n'est pourtant pas le message. Et lorsqu'une entreprise possède 6 milliards d'€ de cash n'est-ce pas le bon moment pour prendre un peu plus de risques ? Sinon à quoi peut servir cet argent ? Aux salaires ?... attendons donc les prochaines NAO !!...
- **Parier sur le moteur thermique:** Certainement très prometteuse à court terme, cette stratégie peut-être dangereuse à l'avenir. Ne pas profiter des possibilités de silhouettes véhicules permises par la réglementation CO² peut nuire fortement à Renault Trucks sur certains marchés et pour implanter de nouvelles technologies.

Quel sera le futur plan produit pour Renault Trucks ? Quelles technologies lui seront permises ? Quels types de véhicules ? Pour quels nouveaux marchés ?

La CGT interviendra rapidement en CSE, CSEC et auprès du Board Volvo pour que la stratégie de la marque Renault Trucks soit dévoilée.

Télétravail: le monde change pas le Medef !

Dans notre lettre .info n°21, nous nous félicitons de l'ouverture de la négociation nationale sur le télétravail et de l'accélération du calendrier de la négociation qui devrait se conclure au 23 novembre.

Si la première réunion a permis de définir les différents chapitres de la négociation, et d'engager un dialogue entre les partenaires sociaux, la 2^{ème} rencontre a révélé la stratégie du MEDEF.

Après avoir dû céder sur l'ouverture de la négociation, le patronat campe maintenant sur sa double volonté de rester dans du « gré à gré » pour définir la relation de travail, avec l'absence de cadre protecteur pour les salarié.es. Le patronat refuse d'intégrer dans le texte une liste de sujets à traiter dans le cadre des accords d'entreprise pour encadrer le télétravail. Il refuse également toute évaluation de l'empreinte écologique et des gains de productivité liés au télétravail.

Rappelons que le télétravail est une forme d'organisation du travail pour laquelle les salarié.es doivent bénéficier de toutes les garanties du droit du travail qui s'appliquent à toutes et tous les salarié.es, pour toutes les situations de travail, sans discriminer ni créer des inégalités.

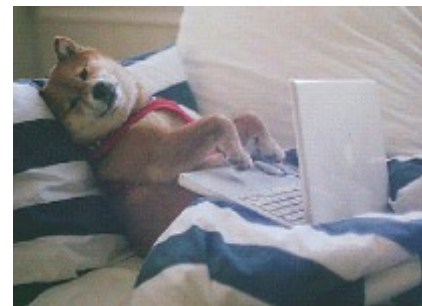
La CGT entend obtenir dans cette négociation un accord national interprofessionnel qui mette un terme à la déréglementation du télétravail et dont le contenu normatif et prescriptif permettra de garantir des droits à minima même pour celles et ceux qui ne bénéficient pas d'un accord d'entreprise.

Retrouvez l'article complet [ici](#)

Retrouvez l'intégralité du dossier sur le télétravail de l'Ugict – CGT en suivant ce [lien](#)



Et participez à notre Quizz sur le télétravail, en cliquant sur l'image:



Vous allez vite le comprendre... on a un peu craqué... mais c'est la faute au confinement.

Mais, vous verrez qu'au fond, c'est quand même un peu sérieux...